

Evolis : Un exemple réussi en France

Les solutions d'Evolis sont déployées dans 37 universités françaises sur 85. Elles ont permis de déployer plus de 1 million de cartes lors de la rentrée 2008/09.

À l'université de Lyon II, une carte d'étudiant pour tout faire

Apparue en France au début des années 2000 dans l'objectif de faciliter l'accès des étudiants aux nombreux services proposés au sein de l'université, la carte d'étudiant multi-services est développée par Monecarte, spécialisée dans la conception et la commercialisation de solutions d'identification et de paiement par porte-monnaie électronique.

Des projets que Monecarte construit en collaboration avec les services informatiques des universités, les collectivités locales, les Crous, ainsi que les sociétés en charge des aspects liés à la monétique. L'université de Lyon II (plus de 27.000 étudiants), a choisi la carte multi-services dès 2003. Avec un double objectif : faciliter l'accès des étudiants et du personnel aux services de l'université, et mieux appréhender les attentes des étudiants en matière alimentaire, culturelle et sportive.

De fait, la carte dont disposent les étudiants de Lyon II est aujourd'hui l'une des plus évoluées en France.

Elle combine en effet de multiples applications sur un seul support : contrôle d'accès des différents espaces de l'université, y compris ceux des activités sportives et culturelles ; gestion des retraits d'ouvrages, émargement électronique lors des examens, vote électronique lors des élections universitaires, accès aux ressources informatiques, gestion des certificats de scolarité et des relevés de notes... Elle remplit également des fonctions de porte-monnaie électronique ; ainsi, une fois son compte Monéo approvisionné, le porteur peut payer ses repas au restaurant universitaire, ses consommations aux distributeurs automatiques, s'acquitter de la laverie automatique ou encore de ses travaux de reprographie. Et l'université tire également profit de cette technologie. Pour ce qui est des activités sportives par exemple, l'application de contrôle d'accès lui permet de s'assurer que les participants ont bien payé leurs droits, et sont donc bien couverts par une assurance. ■



Lyon II : « Un processus très rapide et efficace »

A Lyon II, la carte Cumul concerne 30.000 personnes. Interview de Cédric Michel, Responsable Logistique de l'université de Lyon II.

- Comment ce projet a-t-il été techniquement mis en place ?

Notre partenaire Monecarte nous a guidés dans le déploiement de cette solution. Nous avons procédé à l'état des lieux des équipements existants. Nous bénéficions déjà d'un système de contrôle d'accès, nous avons seulement eu besoin de modifier les lecteurs de badges afin de nous adapter à la technologie sans contact Mifare. Nous avons ensuite mis en place les équipements nécessaires à l'acquisition photo, l'édition et la mise à jour des cartes dans les différentes entités de Lyon II.

- Comment se déroule le processus de mise à disposition d'une carte ?

Ce processus est très rapide et efficace. Un serveur centralise toutes les données administratives des étudiants et du personnel. Il est connecté aux différentes solutions logicielles développées par Monecarte. Lors de son inscription, l'étudiant nous transmet les informations relatives à son identité. Il procède au paiement de ses droits universitaires et peut immédiatement disposer de sa carte. Le composant d'acquisition vidéo permet la capture, en temps réel, de la photo d'identité. Vient ensuite la personnalisation électrique des données des puces contact et sans contact, puis l'impression de la carte par l'imprimante Evolis, en moins de 30 secondes. À Lyon II, 6 imprimantes sont connectées en permanence : 4 au centre d'inscription, et 2 sur un autre site pour les renouvellements de carte.

- Êtes-vous satisfaits des solutions de personnalisation de cartes Evolis ?

Nous sommes entièrement satisfaits. Depuis 2004, nous avons édité 90.000 cartes : 30.000 lors de la première rentrée universitaire – en seulement 3 mois –, puis environ 12.000 pour les nouveaux étudiants des rentrées suivantes.